



N. Réf. : 22/020

Bordeaux, le 19 avril 2022

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Le Groupement de Productivité Forestière « SUD-GIRONDE » en collaboration avec le C.P.F.A. organise une réunion technique à l'occasion de son **Assemblée Générale Extraordinaire** avec pour thème

Les travaux forestiers durant la phase d'installation

La date est fixée au :

Jeudi 12 mai à 10 h 00
A la Salle des Fêtes de Lavignolle-de-Salles

Suite au reboisement, le jeune peuplement entre dans une période très critique appelée phase d'installation. Celle-ci, en fonction des techniques de préparation du sol et d'entretien varie entre 3 et 10 ans avant que les arbres ne soient nettement au-dessus de toute végétation concurrente.

Aujourd'hui, les entreprises de travaux forestiers du Massif sont équipés d'outils permettant des travaux adaptés en fonction des stations forestières et des itinéraires choisis, réduisant ainsi la durée de la phase d'installation des nouvelles régénérations.

La matinée débutera par l'assemblée statutaire, **la modification des statuts**, suite à la création du GPF Bassin d'Arcachon et les questions relatives notamment au changement de périmètre du GPF « SUD GIRONDE ». Puis, différentes présentations permettront de mieux comprendre l'effet sur la croissance de certains travaux, en fonction des stations forestières. La réunion en salle se terminera par le traditionnel buffet.

L'après-midi sera consacré aux visites sur le terrain qui nous permettront de voir, en situation réelle, un peuplement de pin maritime dont les travaux d'installation ont été optimisés. Nous pourrions ainsi observer et discuter de la qualité des travaux réalisés et du résultat obtenu. Sur un deuxième peuplement, différents outils seront présentés et testés.

Espérant que ce programme retiendra votre attention, et comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher Adhérent, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président,

Emmanuel de MONTBRON

P.S. : Pour la bonne organisation de cette journée n'oubliez pas de nous retourner le bulletin joint

BULLETIN DE PARTICIPATION

Monsieur, Madame

demeurant à

Participera Ne participera pas

Assemblée Générale Extraordinaire

Buffet

Nombre de personnes :

A retourner avant le jeudi 5 mai à :
GPF Sud Gironde
Maison de la Forêt
6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX

P O U V O I R

Je soussigné (e)

demeurant à.....

donne pouvoir à M.

de me représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du Groupement de Productivité Forestière "SUD GIRONDE" convoquée pour le jeudi 12 mai 2022 à Lavignolle de Salles (Gironde).

A cet effet, assister à cette réunion et à celle qui aurait lieu ultérieurement si la première ne pouvait délibérer, prendre part à toute délibération, faire toute proposition, émettre tout vote sur les questions à l'ordre du jour, signer toute feuille de présence, et généralement faire le nécessaire.

Fait à le

Signature (*)

(*) Faire précéder la signature

de la mention "*Bon pour pouvoir*"